

DOCUMENT D'INFORMATION

DONNER LA PRIORITÉ AUX AÎNÉS ET À LEURS FAMILLES

Le 11 avril 2019

Compte tenu du vieillissement de la population de l'Ontario, la province concentre ses efforts pour aider les aînés à vivre en santé, actifs et intégrés sur le plan social, grâce aux initiatives suivantes :

Soins dentaires aux personnes âgées à faible revenu

- Le gouvernement instaure un nouveau programme de soins dentaires pour les aînés à faible revenu qui n'ont pas d'assurance couvrant les soins dentaires. Les personnes âgées vivant seules qui ont un revenu de 19 300 \$ ou moins ou les couples de personnes âgées ayant un revenu combiné de moins de 32 300 \$ pourront recevoir des services dentaires dans les bureaux de santé publique, les centres de santé communautaire et les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones à l'échelle de la province. Ce programme entrerait en vigueur à la fin de l'été 2019.
- Une fois pleinement mis en oeuvre, le programme de soins dentaires représentera un investissement annuel d'approximativement 90 millions de dollars.
- D'ici l'hiver prochain, ce programme sera élargi pour inclure de nouveaux services dentaires dans les régions sous-desservies, notamment grâce à des cliniques de soins dentaires mobiles et à une augmentation du nombre de cabinets de dentistes dans les bureaux de santé publique.

Mettre fin à la médecine de couloir

- Le gouvernement mettra fin à la médecine de couloir et donnera accès aux patients et aux familles à des soins de santé améliorés et mieux interreliés, en investissant 384 millions de dollars de plus dans les hôpitaux et 267 millions de dollars de plus dans les soins à domicile et en milieu communautaire. Cela permettra notamment d'augmenter la prestation des soins de première ligne, qui englobent les services de soutien à la personne, les soins infirmiers, la thérapie ainsi que d'autres services professionnels prodigués à domicile ou dans la collectivité. Cet investissement devrait réduire les listes d'attente pour les soins de longue durée.

Créer des solutions de soins de longue durée

- Dans le cadre de ses efforts pour mettre fin à la médecine de couloir, le gouvernement créera 15 000 nouveaux lits de soins de longue durée et mettra à niveau 15 000 anciens lits pour les rendre conformes aux normes actuelles au cours des cinq prochaines années, ce qui représente un investissement supplémentaire total d'environ 1,75 milliard de dollars.
- En sus des plus de 6 000 nouveaux lits de soins de longue durée déjà prévus, le gouvernement procède immédiatement à l'allocation de 1 157 lits de soins de longue durée additionnels dans le cadre de 16 projets à l'échelle de la province.

DOCUMENT D'INFORMATION

Améliorer le traitement de la santé mentale

- Le gouvernement investit 3,8 milliards de dollars sur 10 ans dans la santé mentale, la lutte contre les dépendances et le soutien en matière de logement, à commencer par la création d'un système de santé mentale et de traitement des dépendances.
- Des investissements de 174 millions de dollars en 2019-2020 appuieront les services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances, les services de santé mentale et de justice, les logements avec services de soutien et les lits de soins actifs en santé mentale pour les patients hospitalisés.

Allégement fiscal pour les familles lorsqu'elles en ont le plus besoin

- Le gouvernement propose d'offrir un allégement fiscal aux familles lorsqu'elles en ont le plus besoin, le décès d'un être cher étant une période difficile à traverser. À compter du 1^{er} janvier 2020, l'impôt sur l'administration des successions serait éliminé pour les successions imposables de moins de 50 000 \$ et serait réduit de 250 \$ pour les successions imposables d'un montant plus élevé.

Rendre l'Ontario plus accessible

- En partenariat avec la Fondation Rick Hansen, le gouvernement lancera le Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité^{MC} de la Fondation Rick Hansen afin de venir en aide aux aînés vivant avec un handicap, soit 43 % de cette population. Ce programme, qui comporte un investissement de 1,3 million de dollars sur deux ans, préparera des évaluations de l'accessibilité d'entreprises et d'édifices publics, et proposera des moyens d'éliminer les obstacles pour les personnes ayant un handicap visible ou invisible.